

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE

C/ Orenga, 20

Apartado 119

46980 PATERNA Espagne

Tel : (+34) 96 136 40 31

Télécopie : (+34) 96 138 10 78

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

SEANCE ORDINAIRE N0 2 DU 12 FEVRIER 2009

Membres de l'administration :

M. Serge FAURE, Proviseur et Président

Mme Françoise DUCAMP, Proviseure adjointe

Mme Evelyne LAUTONNE, Directrice des cycles 1 et 2 de l'école primaire

M. Hervé JARDONNET, Directeur du cycle 3 de l'école primaire

M. José GOMEZ, Conseiller Principal d'Education

Représentants du personnel :

M. Bruno HUBERT, enseignant du 2d degré

M. Daniel MICHEL, enseignant du 2d degré

Mme Victoria SOTO, enseignante du 1er degré

M. Michel BRAUD, enseignant du 1er degré

Mme Teresa ESPUIG, enseignante du 2d degré

M. Jean-Pierre DI SALVO, enseignant du 2d degré

Mlle Marie-José RIBES, A.T.O.S

Représentants des parents :

Mme Mariola LOPEZ DE LA FUENTE

M. José Maria MEDINA ZARAGOZA

M. Pedro CORONA LOPEZ

Mme Martina GONZALEZ-GALLARZA

Mme S. GENOVES

Mr. F. ORTEGA

Représentants des élèves :

Mlle Ana MARTINEZ – 1S1

Mlle María FAYOS

Autres membres présents :

Mr M. VIRATELLE, Président de la Société Française de Bienfaisance de Valence

Mme Nadine LLOMBART, Consul Honoraire de France à Valence en représentation de M. le Conseiller de Coopération et de d'Action Culturelle près l'Ambassade de France à Madrid

Membres absents excusés :

M. Pascal NAVARRO, Gestionnaire Agent Comptable, remplacé par Mme Jocelyne DESPREZ

Mme Ana LLAVATA, A.T.O.S

Mr Félix DEL RIO, Directeur des études espagnoles

Ordre du jour :

- 1 – Adoption du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 27/11/08
- 2 – Présentation du compte financier 2008
- 3 – Compte rendu du conseil du second degré du 05/02/09
- 4 – Compte rendu du conseil d'école du 10/02/09
- 5 – Horaires 2009–2010 du 1er degré
- 6 – Calendrier année scolaire 2009–2010
- 7 – Projet d'Établissement 2009–2012
- 8 – Informations diverses

I. Le quorum étant atteint, la séance du conseil d'établissement est ouverte à 17h30 et l'ordre du jour adopté à l'unanimité. Le secrétariat de séance est assuré par les enseignants.

Il est convenu que cette tâche reviendra aux parents d'élèves au troisième trimestre.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre est adopté à l'unanimité.

II. PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER 2008

M. NAVARRO étant absent, c'est Mr le Proviseur qui présente le compte financier 2008, assisté de Mme DESPREZ. Mr le Proviseur propose aux membres du Conseil d'Établissement qui le souhaitent de rencontrer M. NAVARRO à une autre date.

Le compte financier 2008 présente un solde positif de 821 211,65 euros.

Mr le Proviseur indique que ce bon résultat est essentiellement conjoncturel. Cette somme équivaut à 81 jours d'autonomie de fonctionnement. M. le Proviseur indique qu'une part en sera prélevée pour modérer l'augmentation des frais de scolarité.

La masse salariale représente 67,11 % des dépenses de fonctionnement. La participation de l'établissement dans la rémunération des personnels résidents est passée au 01/01/09 à 60 % (en 2007 et 2008, pour répondre à l'effort financier consenti pour les travaux dans l'établissement, cette part n'était que de 30 %).

La rémunération des contrats locaux représente 38,5 % des dépenses de fonctionnement.

Pour l'année 2009, M. le Proviseur annonce de dépenses supplémentaires (augmentation de la participation à la rémunération des résidents, nouvelle contribution liée aux pensions civiles des détachés et contribution au fonds immobilier).

III. COMPTE RENDU DU CONSEIL DU SECOND DEGRE DU 05/02/09

Entrée à l'Université en France : cette année, les élèves des Lycées Français à l'étranger trouveront de nouvelles modalités d'inscription à l'Université en France, plus favorables. A l'exception de la première année d'étude en médecine et pharmacie en Ile de France, les inscriptions en licence seront automatiquement de droit sur tout le territoire français, quelle que soit la spécialité choisie.

Entrée à l'Université en Espagne : un décret royal en date du 14/11/2008 précise les nouvelles modalités d'inscription qui seront effectives à partir de 2010. Des épreuves spécifiques permettant d'améliorer la *nota de corte* seront mises en place auxquelles pourront participer librement les élèves. Le lycée français de Valence préparera ses élèves à ces épreuves. M. le Proviseur précisera le contenu de ces dispositifs lorsque ceux-ci seront clairement établis.

Bulletin trimestriel : M. le Proviseur rappelle que selon la législation française, les sanctions et félicitations en vigueur dans un établissement doivent figurer dans le règlement intérieur de celui-ci. Au L.F.V., si la liste des sanctions y figure bien, il n'en est pas de même des félicitations. M. le Proviseur propose donc de ne plus faire apparaître celles-ci distinctement dans le bulletin trimestriel de l'élève et de les remplacer par un simple avis figurant dans l'appréciation générale. Cette mesure est soumise au vote.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6

IV. COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10/02/09

Evaluations : au mois de janvier, en France et dans tous les établissements français à l'étranger, des évaluations portant sur l'intégralité du programme de cycle 3 ont été mises en place pour tous les élèves de CM2. M. Jardonnet explique qu'en milieu d'année scolaire, il est très difficile d'évaluer les acquis des élèves sur l'ensemble de ce programme. Les résultats de ces évaluations restent pour l'instant confidentiels, le

Service Culturel n'en ayant pas autorisé la publication. Mme Lautonne explique que des évaluations nationales auront lieu également dans les classes de CE1, à la fin du mois de mai.

Voyages : au deuxième trimestre, tous les élèves de CM2 ont profité d'un séjour à la neige. M. Jardonnet précise que de cette manière, tous les élèves de cette tranche d'âge ont bénéficié d'au moins un voyage pendant leur scolarité à l'école primaire.

Au cycle 2, tous les élèves de GS vont partir à Alborache au mois de mars.

Informations diverses : le 18/02, pour le carnaval, les élèves de maternelle vont se déguiser sur le thème des *petites bêtes* et défiler dans l'établissement. Une journée de l'arbre est prévue le 03/03. Le 09/03 est le jour retenu pour brûler la falla.

Un couloir de circulation réservé aux véhicules (livraisons, travaux) a été installé à l'intérieur de l'établissement depuis la rue, le long de l'ancienne station d'épuration. Ainsi, ces véhicules n'auront plus à circuler dans la cour du cycle 3. En conséquence, à cet endroit, l'entrée et la sortie des élèves des cycles 2 et 3 se feront par deux nouveaux portails.

V. HORAIRES 2009-2010 DU PREMIER DEGRE

M. le Proviseur rappelle la directive de l'A.E.F.E. pour la rentrée 2009-2010 : l'horaire hebdomadaire des élèves doit être réduit d'une heure (soit 26 heures). Cette mesure est spécifique à l'Espagne, les autres établissements français dans le monde étant tenu de respecter la règle des 24 heures élèves. L'objectif de cette mesure est d'alléger la semaine des élèves en réduisant leur temps de présence dans l'établissement.

Les parents ont été invités à réfléchir à de nouveaux horaires et ont participé largement à une enquête de l'A.P.A. Ils proposent de modifier légèrement les heures d'entrée et de sorties des élèves. M. le Proviseur fait remarquer que leur proposition ne réduit pas concrètement la durée de la semaine élève (il rappelle que les enfants passent déjà 33 heures 25 minutes à l'école et qu'il convient de descendre bien en-deçà).

Les enseignants et l'administration proposent de nouveaux horaires pour les journées du mercredi (fin des classes à 12h35) et du vendredi (départ des autobus à 15h00 sans modification de l'heure du repas).

Les membres du conseil d'établissement sont invités à voter. Ces propositions sont soumises au vote.

Proposition des parents :

POUR : 6

CONTRE : 16

ABSTENTIONS : 0

Proposition de l'administration :

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6

La proposition des enseignants et de l'administration est adoptée.

M. le Proviseur, conscient que ce changement d'horaire peut perturber la vie des familles, propose aux représentants des parents une réunion pour régler en commun tous les détails de cette nouvelle organisation.

M. Medina fait remarquer que le planning des autobus doit être discuté avec TRANSVIA au mois de mars et qu'il convient de ne pas trop tarder.

VI. CALENDRIER ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

M. le Proviseur rappelle le cadre légal : au moins 36 semaines de classe et 170 jours minimum, cinq périodes de travail séparées par quatre périodes de vacances. La date de la prérentrée des enseignants ne peut être antérieure au 1er septembre. De plus, pour l'Espagne, l'A.E.F.E exige un calendrier commun à tous les établissements.

Le calendrier présenté propose deux jours de vacances au mois de mai. M. Braud fait remarquer que le troisième trimestre comporte 11 semaines et demie de classe et que cette période est très longue pour tous les élèves de l'école primaire. Il propose d'écourter la semaine de vacances en février et d'avoir une semaine complète en mai. Les représentants des élèves font savoir qu'une semaine de vacances au mois de mai est mal venue pour les élèves de Première et de Terminale dans le cadre de leur préparation au baccalauréat.

Après vote des membres du Conseil d'Etablissement, la proposition de M. Braud est rejetée et le calendrier proposé par l'administration adopté après un vote :

POUR : 17

CONTRE : 2

ABSTENTIONS : 3

M. le Proviseur reconnaît qu'il est difficile d'harmoniser les vœux du premier et du second degré.

M. Michel fait remarquer que le calendrier adopté comporte 174 jours de classe, soit plus que la moyenne française (173 jours). En accord avec les membres du Conseil d'Etablissement, il demande que les calendriers proposés par l'A.E.F.E respectent cette moyenne.

Cette proposition de diminuer le nombre de jours de classe afin de bénéficier d'une semaine complète de vacances en mai est actée à l'unanimité du conseil.

VII. PROJET D'ETABLISSEMENT 2009-2012

M. le Proviseur fait lecture du projet 2009-2012. Il précise qu'il ne s'agit pour l'instant que d'axes de réflexion. Il est prévu que les enseignants du premier et du second degré se réunissent et interviennent dans la conception du nouveau projet. Les représentants des parents souhaitent participer à la réflexion.

M. le Proviseur propose que le mercredi 8 avril soit journée de synthèse et mise en commun des propositions. Il invite également des représentants des élèves à être présents s'ils le souhaitent. Les élèves du premier degré n'auraient pas classe ce jour là. La proposition est acceptée par le Conseil d'Etablissement. Cette proposition est soumise au vote :

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6

VIII. INFORMATIONS DIVERSES

Le 09/02, une commission d'affectation s'est réunie pour étudier les inscriptions en maternelle. Toutes les demandes n'ayant pu être satisfaites, M. le Proviseur propose de demander à l'A.E.F.E l'autorisation de créer un poste (contrat local) pour l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle. Cette nouvelle classe permettrait d'accueillir notamment des enfants dont les frères et sœurs sont déjà scolarisés au Lycée mais qui n'ont pu être acceptés en raison du manque de place. Le Conseil d'Etablissement accueille favorablement la proposition de M. le Proviseur. A cette occasion, M. Michel demande si les terrains à l'extérieur du Lycée, côté cour cycle 3, propriété de Ballester, sont susceptibles d'être acquis par le Lycée. M. le Proviseur répond que ces terrains ne sont pas à vendre.

Les dates des épreuves du Brevet des collèges ont été fixées aux 22 et 23 juin. Les dates du Baccalauréat ne sont pas encore connues.

Une soirée de remise des diplômes du Baccalauréat session 2008 est prévue le 3 avril.

Des journées consacrées à l'orientation vont être organisées prochainement pour les élèves de première et de terminale.

Dans le second degré, deux projets culturels sont mis en place : des chroniques de disques de musique contemporaine en coopération avec l'académie de Toulouse et le magazine *Les Inrockuptibles* et un projet de films réalisés avec des téléphones portables, avec la collaboration d'un professionnel.

Dans le second degré, le système informatique de consultation des notes des élèves est en place sur le site internet du Lycée. Les parents intéressés par ce service devront se faire connaître auprès des C.P.E. qui leur attribueront un code d'accès.

Cette année, Valence accueillera un centre d'examen du concours Sésame (entrée directe en école de commerce en France).

L'Institut Français va proposer une formation F.L.E. (français langue étrangère) à laquelle participeront quatre enseignants du premier degré.

Un premier forum des anciens élèves des Lycées Français de l'étranger va être organisé cette année par l'A.E.F.E.

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance,

Le Proviseur,

Michel BRAUD

Serge FAURE